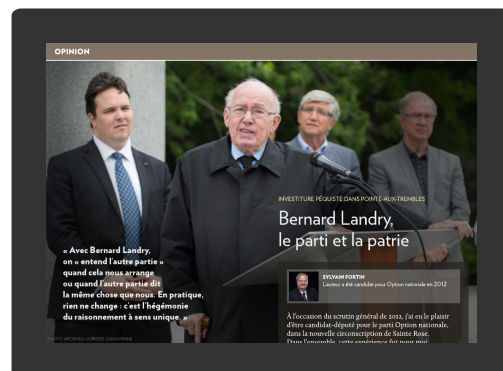


CET ÉCRAN A ÉTÉ PARTAGÉ À PARTIR DE LA PRESSE+

Édition du 5 mars 2018,
section DÉBATS, écran 8



INVESTITURE PÉQUISTE DANS POINTE-AUX-TREMBLES **BERNARD LANDRY, LE PARTI ET LA PATRIE**

SYLVAIN FORTIN

L'AUTEUR A ÉTÉ CANDIDAT POUR OPTION NATIONALE EN 2012

À l'occasion du scrutin général de 2012, j'ai eu le plaisir d'être candidat-député pour le parti Option nationale, dans la nouvelle circonscription de Sainte Rose. Dans l'ensemble, cette expérience fut pour moi hautement positive et enrichissante. Souverainiste de corps, de cœur et d'esprit, je m'en voudrais donc de ne pas commenter cette envolée du jeudi 22 février, où Bernard Landry suggérait que Jean-Martin Aussant se devait de briguer les suffrages ailleurs qu'à Pointe-Aux-Trembles, « son devoir envers le parti et la patrie [étant] de laisser passer la recrue Maxime Laporte ».

L'une des maximes favorites de Bernard Landry est la locution latine *audi alteram partem* qui, traduite en français, nous rappelle qu'il faut toujours « entendre l'autre partie » ou, puisqu'une image vaut mille mots, qu'une crêpe a toujours deux côtés, aussi mince soit-elle.

Or, il devient pour le moins ulcérant d'entendre une telle expression sortir de la bouche d'un homme politique qui, en pratique, n'écoute jamais personne.

Cette ouverture à la discussion, Bernard Landry ne l'avait pas encore en tête au cours des années 80, à l'époque où René Lévesque prenait le « beau risque du fédéralisme ». Alors que des dizaines de ministres et de députés annonçaient leur départ du Parti québécois en signe de protestation contre un virage idéologique à 180 degrés, Bernard Landry, lui, s'accrochait fermement aux accoudoirs de son fauteuil. Le parti ? Certainement pas, puisqu'il perdait momentanément de son identité. La patrie ? Non plus : la souveraineté venait de reculer de plusieurs pas. Que restait-il ? La job. Les honneurs et les dollars qui viennent avec le poste de ministre – qu'on parle de développement économique, de commerce extérieur, de relations internationales ou de finances.

Et où se trouvaient donc cette sollicitude et cette droiture le 14 décembre 2000, alors qu'un assassinat politique avait lieu en plein cœur du proverbial Salon bleu ? Parce qu'Yves Michaud avait suggéré, devant la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, que les Québécois devaient adopter la résilience du peuple juif dans sa quête de survivance, l'Assemblée nationale adoptait quelques jours plus tard la motion de blâme la plus sévère de notre triste histoire. Aucun débat, aucune audition, et certainement aucune application de la règle *audi alteram partem*. Ouste le droit à un procès juste et équitable, pourtant reconnu depuis

la Magna Carta de 1215... ce qui n'empêchait pas Bernard Landry de voter pour la motion, coiffant ainsi un collègue et ami du bonnet de l'âne raciste.

Jamais deux sans trois : avance rapide à la course à la direction du Parti québécois de 2016. Encore une fois (ô, surprise !), Bernard Landry ne souhaite plus entendre d'autres voix que la sienne. Il se fait l'apôtre de la pensée unilatérale et court-circuite le processus électoral en plaçant tous ses jetons sur la case de son dauphin, Pierre Karl Péladeau. Finie, la course au leadership. Aucun échange, aucun dialogue, aucun choc des idées d'où jailliraient une quelconque lumière et un semblant d'évolution pour le parti.

« NÉPOTISME », EN LATIN, C'EST QUOI ?

Trois accroc majeurs à une philosophie que l'on présente comme inébranlable, cela m'apparaît amplement suffisant pour remettre en question les valeurs de l'interlocuteur. Mais à l'instar de la conduite avec facultés affaiblies, il semble que la scène politique soit le théâtre de la récidive. Exit Péladeau, et on accueille Maxime Laporte, le nouveau protégé de Bernard Landry – un candidat sans aucune qualification particulière, mais qui se permet néanmoins d'infantiliser son chef, Jean-François Lisée.

Les messies en politique, non seulement ça n'existe pas, mais c'est un mythe à combattre. Comme le rappelait Paul-André Comeau, un ancien professeur de science politique à l'Université Laval, « En politique, on ne donne pas, on prend ».

Dans cette optique, je maintiens que Jean-Martin Aussant doit se présenter dans la circonscription de Pointe-aux-Trembles.

Avec Bernard Landry, on « entend l'autre partie » quand cela nous arrange, ou, pour être parfaitement candide, quand l'autre partie dit la même chose que nous. En pratique, rien ne change : c'est l'hégémonie du raisonnement à sens unique. De fait, après cinq décennies dans l'arène politique, il est clair que l'intéressé n'hésite pas à se montrer pour le moins haineux et méprisant à l'égard de ceux qui ne partagent pas ses vues. Selon la direction du vent, il adoptera une attitude par devant et une toute autre par derrière... de cet endroit obscur où prend naissance son caractère hautain.

Si Bernard Landry se montre aussi à l'aise d'agir ainsi à l'égard des membres de son propre parti, on s'étonnera très peu de sa contribution majeure à l'impossibilité dudit parti à reprendre le pouvoir sur une base majoritaire.

Dans une lancée souverainiste, toujours, et contrairement à Bernard Landry, je ne dirais pas à Monsieur Lisée ni à Monsieur Aussant ce qu'ils doivent faire... ou pas. Je les encouragerais plutôt à se gouverner eux-mêmes.